

**Cfdt:**

FGTE

CHEMINOTS

DCI SOLAR

LA CFDT OBTIENT 3 MOIS DE MAJORATION DE PRIME DE TRAVAIL POUR LES VENDEURS DES GARES ET RCAD

Depuis des années les vendeurs souffrent d'un climat anxigène lié aux diverses réorganisations de l'entreprise : Fermetures de gares et de guichets, suppression des effectifs, interrogations quant à l'avenir du métier, etc L'arrivée de Solar, malmène les conditions de travail et accentue les difficultés relationnelles avec la clientèle, augmentant même le risque sureté.

Le 26 Octobre dernier la CFDT avait déposé une DCI spécifique au déploiement de SOLAR auprès de la direction de la SA Voyageurs et elle a porté les sujets suivants :

- Augmentation des effectifs en gares et RCAD
- Renforcement de la formation SOLAR et du nombre de formateurs
- Reconnaissance de la polycompétence en gares et RCAD
- Arrêt des enquêtes clients, et critères liés au délai de traitement des demandes durant le déploiement de SOLAR
- Augmentation des temps de pause, des temps de prises et fins de service
- Reconnaissance financière des contraintes directement liées au déploiement de SOLAR

SI LA MAJORITÉ DES SUJETS ONT ÉTÉ RENVOYÉS AUX DIRECTIONS TER ET TGV IC, VOIRE DIRECTEMENT À LA MARGE DE MANŒUVRE DES MANAGERS, LA NÉCESSAIRE RECONNAISSANCE FINANCIÈRE A ÉTÉ DÉCIDÉE PAR LES DIRECTIONS TGV/IC ET TER : MAJORATION DE 20% DE LA PRIME DE TRAVAIL POUR TOUS LES VENDEURS GARES ET RCAD SUR LES MOIS DE JANVIER FÉVRIER ET MARS 2024 »

**BESOIN D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?
N'HÉSITE PAS À CONTACTER LES
REPRÉSENTANTS CFDT DE TA RÉGION.**

www.cfdtcheminots.orgcontact@cfdtcheminots.org

CFDT-Cheminots-Officiel



@cfdtcheminots



CFDTCheminots_officiel